

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 4 AVRIL 2025

OBJET : : Délibération pour l'approbation des comptes administratifs 2024 (eau et assainissement)

Le quatre avril deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE
Nb de membres en exercice : 16
Secrétaire de séance : Isabelle GARBATI
Convocation en date du : 10 mars 2025

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain.

EXCUSE : BARBAN Daniel (pouvoir donné à CATELAN Thierry)

ABSENTS : AUBERT Sylvain ; CATELAN Richard, GRIVEL Norbert

Après la sortie de Monsieur Le Maire, le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Richard MAGNAN, 1^{er} adjoint, délibérant sur le compte administratif – Eau et Assainissement - de la commune d'Aubessagne, dressé par Monsieur ACHIN Richard, maire de la commune, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2024,

1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Fonctionnement		Investissement	
Recettes :	198 078,31 €	Recettes :	352 750,27 €
Dépenses :	177 791,11 €	Dépenses :	177 214,36 €
Résultat 2024 :	20 287,20 €	Résultat 2024 :	175 535,91 €
Excédent précédent :	230 378,19 €	Excédent précédent :	158 912,02 €
Excédent de clôture :	250 665,39 €	Excédent de clôture :	334 447,93 €

2) Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4) Vote et arrête, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN

